

## PETITION CITOYENNE

### Aménagement du tronçon de la Route de Saint-Cergue compris entre la Route de Givrins et le Chemin du Bois de Bamp

Cette pétition s'adresse au Grand Conseil du Canton de Vaud et au Conseil communal de Trélex aux fins d'aménagement du tronçon de la Route de Saint-Cergue compris entre la Route de Givrins et le Chemin du Bois de Bamp pour faciliter la mobilité douce.



Actuellement cette portion de route (en rouge sur la carte), longue de 500 mètres, ne dispose **ni de trottoir, ni de piste cyclable, ni d'éclairage public et la vitesse autorisée est de 80 km/h.**

Circuler à pied ou à vélo sur cette route est extrêmement dangereux pour tous mais en particulier pour les enfants résidants au Bois de Bamp et au Marais Bresson qui devraient pouvoir se rendre à leur école de Trélex autrement qu'en voiture.

Aménager cette partie de la Route de Saint-Cergue permettrait aussi aux habitants de Trélex de pouvoir accéder à la forêt de Trélex et à son parcours Vita sans être obligé de prendre la voiture.

Pétition : Aménagement du tronçon de la Route de Saint-Cergue compris entre la Route de Givrins et le Chemin du Bois de Bamp

Les enfants de l'école de Trélex et de l'UAPE voulant aujourd'hui se rendre en forêt se retrouvent contraints de passer au milieu des champs, ce qui est loin d'être idéal pour les accompagnateurs et contraire au respect de la biodiversité et du travail des agriculteurs.

Pour toutes ces raisons, nous demandons :

- La **construction sans délai d'un trottoir et d'une piste cyclable** sur la route de Saint Cergue reliant Chemin du Bois de Bamp à la Route de Givrin.
- **L'installation d'éclairages publics au sol** sur cette même zone respectant la biodiversité et la faune sauvage.
- La **limitation de la vitesse à 50 km/h** sur cette portion de route.